

Lettre ouverte à l'ensemble de nos Amis Français



« **L'agriculture est au plus mal, on a la tête à l'envers** ». C'est par le retournement des panneaux signalant les communes en entrée d'agglomération que le mouvement a débuté ce 23 Janvier au sud de la Loire Atlantique. Partie d'un mouvement se voulant ASYNDICAL, la mobilisation s'est étendue le lundi suivant auprès des principales enseignes de la grande distribution, E. LECLERC à Clisson, INTERMARCHÉ à Aigrefeuille sur Maine et HYPER U à Gétigné avec des barrages filtrants mis en place sur ces mêmes zones.

Le jeudi 1^{er} février Sophie ERRANTE, députée de la 10^{-ème} circonscription du département participait à une table ronde organisée à la Mairie d'Aigrefeuille sur Maine par les représentants du mouvement où quelques élus locaux s'étaient également joints. A l'issue de celle-ci, Mme la députée est allée à la rencontre des agriculteurs au sein du barrage filtrant mis en place sur la même commune.

On parle ici d'agriculteurs au sens large puisque cette action d'envergure regroupe aussi bien **les éleveurs que les viticulteurs, actifs comme retraités** car bon nombre de leurs revendications s'avèrent communes et que c'est bien l'ensemble qui contribue à façonner le paysage rural.

Mme Sophie ERRANTE a ainsi pu recenser **les principaux griefs exprimés au sujet de notre service public**, à savoir :

- Lourdeurs administratives excessives, liées notamment à l'empilement des différents services publics, sans interlocuteurs dédiés au sein de ceux-ci.
- Une exigence exacerbée dans l'élaboration des dossiers où tout droit à l'erreur est proscrit et fait repartir l'ensemble du projet au point de départ si un écart est relevé.
- L'absence de synchronisation des données entre les différents services, rendant les échanges lourds et répétitifs à souhait.
- Un code rural inadapté à la situation que vit l'agriculture Française en 2024.
- Un réseau routier à repenser, entre un flux de voitures en fort développement et des voies de circulation non adaptées au gabarit du matériel agricole.

Autre sujet crucial, le revenu agricole : S'il s'avère très disparate sur le territoire national selon les spécialisations de chacun, il est vraiment au cœur des discussions concernant notre région. Le rapport temps de travail, poids des capitaux engagés sur le niveau de rentabilité dégagé est largement insuffisant.

LA LOI EGALIM tant sensée résoudre les inégalités dans la répartition de la valeur ajoutée n'est pas une réussite en soi. La difficulté à mettre en place une échelle des coûts de production, le manque de transparence et l'oubli de spécialisations agricoles comme la viticulture et l'arboriculture sont des obstacles à sa réussite. Mal définie elle ouvre la porte à des subtilités vite découvertes et mises à profit par les transformateurs et les distributeurs, et est donc mal appliquée ... et insuffisamment contrôlée.

LES ACCORDS DE LIBRE ECHANGE ne doivent pas mettre en danger nos valeurs agricoles, environnementales, sociétales, sociales et qualitatives mis en place depuis de nombreuses années et qui font la fierté des producteurs français.

DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES qui ne cessent de croître :

- LE PLAN ECOPHYTO, mettant en exergue toute la difficulté de notre gouvernance Européenne. Certains produits phytosanitaires interdits d'utilisation en France mais encore autorisés dans d'autres Pays producteurs de biens agricoles, y compris dans des Pays Européens ! On trouve ainsi des denrées alimentaires importées sur nos étals et dans nos magasins en France, obtenus selon un mode de production que nous nous interdisons en France !
- LA DIRECTIVE IED (émissions polluantes industrielles et agricoles) et ses seuils revus à la baisse.
- L'ACCES AUX DECHETTERIES, très règlementé et pénalisant pour les gros gabarits entraînant le développement des dépôts « sauvages », gérés par les agriculteurs et les municipalités concernées.

LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, « la grande nébuleuse » qui gère la protection sociale du monde agricole...Des cotisations bien présentes pour une retraite ridiculement faible ! Une équation de calcul des cotisations à revoir, calculée sur le résultat comptable de l'exploitation agricole et non sur les prélèvements privés, sur le salaire dégagé par le chef d'entreprise.

Difficile dans un tel contexte d'attirer des jeunes dans une profession en perdition, mal perçue du grand public et trop peu rémunératrice.

Des aides existent bien sûr, mais leur répartition mérite là aussi d'être revue comme les critères exigés lors d'installations en exploitations agricoles. Ces subventions régulièrement versées trop tardivement conduisent à des situations de trésorerie extrêmement tendues, l'exploitant devant faire tous les décaissements avant de percevoir une aide.

Suite à ce mouvement, Mme la députée a déjà porté à la connaissance des manifestants quelques axes de travail, de réflexion portant sur :

- La mise en place d'un portail numérique.
- La possibilité de n'avoir qu'un seul identifiant (un seul numéro) par exploitation permettant l'accès à tous les services gravitant autour de l'exploitation agricole.
- La mise en place d'interlocuteurs dédiés dans les administrations.
- La simplification pour l'identification parcellaire (aujourd'hui points GPS pour certains organismes, plan cadastral pour d'autres...) qui éviterait bien des soucis de « recouplement ».
- L'amélioration du revenu moyen des agriculteurs, pour attirer des jeunes et réduire les départs, les arrêts par anticipation avant l'âge de la retraite.

Enfin, un dernier aspect à souligner et non des moindres : ce mouvement d'ampleur du monde agricole s'est déroulé sans heurts et sans débordements, dans la convivialité et le respect de tous. Les consignes étaient claires et précises, elles ont été respectées et on ne peut que s'en féliciter.

Toujours mobilisés, nous sommes fiers de vous nourrir et de façonner notre campagne !

Vos Amis agriculteurs et viticulteurs du Sud Loire-Atlantique